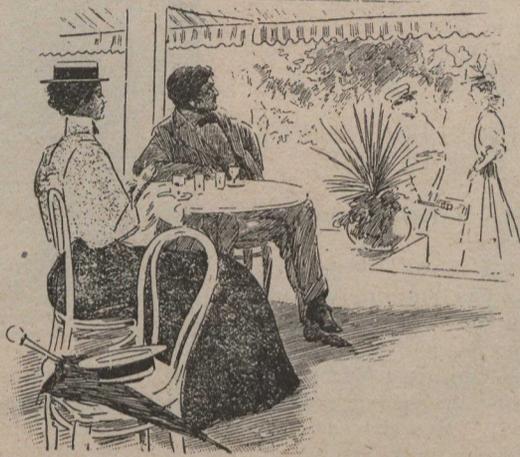


DROLERIES ET RIGOLADES

Par G. RI.



Le petit. — Pauvre diable! il s'est éteint doucement.
Le grand. — Lui qui s'allumait si vite.

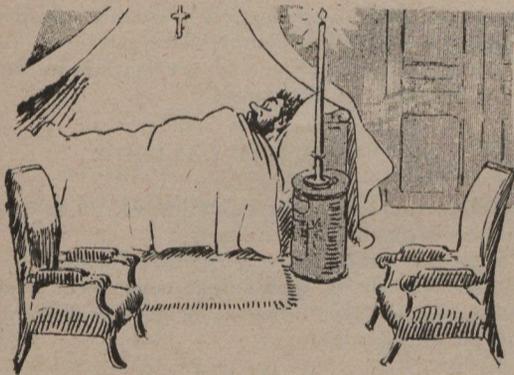


—On dit qu'elle a un million de dot..
—Dame, elle en a besoin pour ce qu'elle fait.
—Que fait-elle donc?
—Elle cherche un mari.

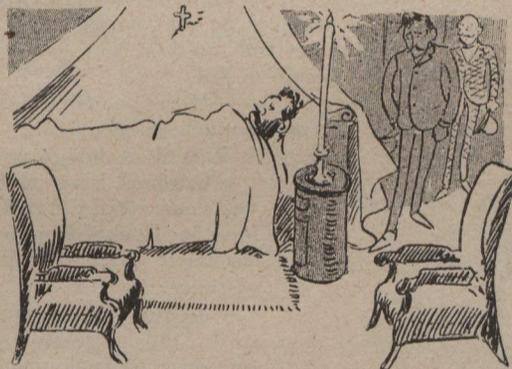


Lui. — Vous avez une main de fée.
Elle. — Vous ne diriez pas cela si je vous menais à la baguette.

LES DEUX FILLEULS



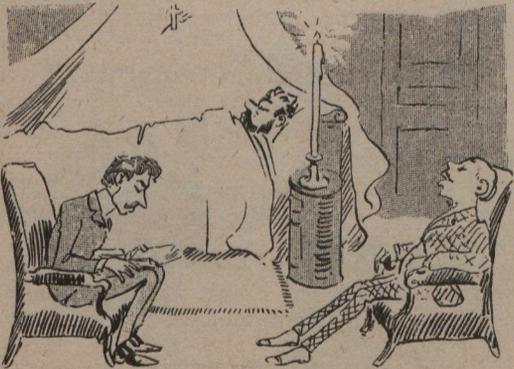
—Voulant savoir auquel de mes deux filleuls (je suis presque seul sur la terre! air connu), je devais léguer ma fortune, je fis un jour le mort.



Paul Hisson et Paul Ohnet, rien de Georges Ohnet ni même de Gaston Pollonais, arrivèrent aussitôt et s'installèrent pour la veillée funèbre.



Paul Ohnet bâilla presque aussitôt d'une façon indécente. Pas de cœur, celui-ci! me dis-je. Paul Hisson sortit un gros bouquin de sa poche. Brave garçon! il va passer sa nuit en prière.



Toute la nuit il parcourut dévotement les mêmes pages. Paul Ohnet, lui, s'endormit peu après et ronfla outrageusement.



Réveillé au petit jour, il songea à prendre l'air ou à aller "tuer le ver"; Paul Hisson ne tarda pas à l'imiter. Mon choix était fait, Paul Hisson le Pieux aurait ma fortune.



Malheureusement, m'étant levé pour dégourdir mon cadavre, la curiosité me poussa à ouvrir son livre de piété... c'était un "Code civil" marqué aux pages de "successions", j'étais fixé sur la piété de mon filleul.